

## DEMANDE DE REMBOURSEMENT RI

### Frais de formation portant sur les activités de soins confiées à des aides-soignants (Règle de soins nationale)

Informations sur la formation suivie	
Date :	Formation : <input type="checkbox"/> Pratique <input type="checkbox"/> Théorique
Lieu :	Durée :
Formation donnée par : <input type="checkbox"/> CISSS des Laurentides <input type="checkbox"/> Autre organisme (nom) :	
Informations sur la personne formée	
Nom de la personne formée :	
Nom de la RI :	Adresse de la RI :
Numéro de la RI :	Association : <input type="checkbox"/> FRIJQ <input type="checkbox"/> ARIHQ

Toute demande de remboursement sera traitée **UNIQUEMENT** sur présentation des pièces justificatives.

Description des montants réclamés	Montant (\$)	# de PJ	GRC-RNI
			APP
Frais d'inscription reliés à la formation (si requis) <small>L'attestation de formation et la facture doivent être jointes à la demande</small>			
Frais de déplacement (nombre de km)			
Stationnement (si requis)			
Frais de repas <small>La Directive sur les frais remboursables lors d'un déplacement et autres frais inhérents s'applique (CT216155)</small>			
Montant du salaire de l'employé formé <small>Le salaire réclamé ne doit pas inclure la prime MAES et ne doit pas excéder 25,63\$/h. Les pièces justificatives doivent être fournies.</small>			

Signature : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

RÉSERVÉ GRC-RNI

**Gestion et relations contractuelles des RNI / Formations**  
500, boul. des Laurentides, bureau 252  
Saint-Jérôme (Québec) J7Z 4M2  
Téléphone : 450-569-2974 poste 74006  
Télécopieur : 450-569-2961

Vous pouvez consulter la documentation utile aux ressources d'hébergement» du site internet  
<https://www.santelaurentides.gouv.qc.ca/soins-et-services/ressources-dhebergement/>

Date de la saisie